

# SIAH

Syndicat intercommunal d'Aménagement  
Hydraulique de Trévoux et ses environs  
01600 SAINTE EUPHEMIE

**COMITE SYNDICAL**  
**du Mardi 26 Mars 2024 à 18h30**  
**PROCES-VERBAL**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 32  
Présents : 18  
Pouvoirs : 0  
Votants : 18

Date de convocation du Comité syndical :  
Le 14/03/2024

Le 26 mars 2024, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. David POMMIER au siège du Syndicat.

Présents : Didier ALBAN, René AUCAGNE, Gabriel AUMONIER, Eric CHASTAN (remplace par Thierry DELAMARE), Gilles CREMET, Pascal CUNY, Annie DAYET, Patrice DECEUR, Cédric FIEF, Pascal GONALONS (remplace Gilles DEMAISON), Thierry GROSSAT, Bruno HENRY, Christophe HENRY, Estelle MORIN, Hervé ODET, David POMMIER, Jean RAY, Monique RONGEON (Remplace Stéphanie DI RUSCIO).

Absents excusés : Pierre ATHANAZE, Michel BADOIL, Fernand BERENGUER, Jérémy CAMUS, Christophe COTTAREL, Baptiste COLLET, Thierry DELAMARE (remplacé par Eric CHASTAN), Gilles DEMAISON (remplacé par Pascal GONALONS), Stéphanie DI RUSCIO (Remplacée par Monique RONGEON), Gilles DUTREIVE, Ghislaine LANDE, André MUT, Gérard POYET, Bernard REY, Jean-Marc RIGAUDIE, Vincent SCHILDER, Franck ZWISLER.

Secrétaire de séance : Annie DAYET

Heure de Début : 18h35.

Les points à l'ordre du jour appellent les éléments d'informations suivants :

Mme Annie DAYET est désignée secrétaire de séance.

## **1. Approbation du Procès-verbal du 12/03/2024**

L'approbation du Procès-verbal du 12/03/2024 est reporté.

## **2. Points soumis au débat**

## **3. Points soumis à délibérations du Comité Syndical**

### **3.1. Approbation du compte de gestion 2023 (Annexe 1 : Diaporama)**

M. David POMMIER, Président, informe le Comité syndical que le Compte de gestion 2023, dressé par Monsieur Lionel Viricel, Trésorier du Syndicat à Chatillon sur Chalaronne, est conforme au Compte Administratif 2023 du SIAH de Trévoux et ses environs.

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte de gestion 2023 du Budget du SIAH de Trévoux et ses environs présenté par Monsieur le Trésorier.

*Approuvé à l'unanimité.*

### 3.2. Approbation du compte administratif 2023 (Annexe 1 : Diaporama / Annexe 2 : Export CA 2023)

Le Comité syndical élit à l'unanimité M. Didier Alban, doyen d'âge parmi les présents, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2023 du Budget du SIAH, M. David POMMIER, Président en exercice, se retire de la séance.

M. Didier Alban, doyen d'âge parmi les présents, Président de séance, donne lecture du Compte Administratif 2023 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs devant le Comité syndical.

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2023 au vote du Comité :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2022	604 285,91	958 193,56	1 562 479,47	
Affectations 2022 faites en 2023		0,00	0,00	
Recettes 2023	1 031,98	320 882,43	321 914,41	
Dépenses 2023	-479 801,54	-84 696,80	-564 498,34	
Résultat 2023	-478 769,56	236 185,63	-242 583,93	
Résultat cumulé (réel de clôture 2023)	<b>125 516,35</b>	<b>1 194 379,19</b>	<b>1 319 895,54</b>	
Recettes Reports 2023 en 2024	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2023 en 2024	-258 883,86		-258 883,86	<b>disponible repris au c/R002</b>
Résultat 2023 corrigé des restes à réaliser	<b>-133 367,51</b>	<b>1 194 379,19</b>	<b>1 061 011,68</b>	<b>1 061 011,68</b>

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2023 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

*Approuvé à l'unanimité.*

### 3.3. Affectation du résultat 2023 (Annexe 1 : Diaporama)

M. David POMMIER, Président, expose au Comité syndical que l'exercice de 2023 du Budget du SIAH dégage un résultat d'exploitation de **1 194 379,19**. Il est proposé que cet excédent soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	1 194 379,19	
BESOIN en investissement	-133 367,51	
DEFICIT maintenu en investissement	0,00	
REPORT en fonctionnement		1 061 011,68
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Compte 001 résultat d'investissement	0,00	125 516,35
Compte Restes à réaliser	-258 883,86	0,00
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		133 367,51
Compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>total</i>	<i>-258 883,86</i>	<i>258 883,86</i>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Compte 002 - disponible reporté		1 061 011,68

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ **D’AFFECTER** le résultat d’exploitation de 2023 dans le Budget Primitif 2024 du SIAH du canton de Trévoux et ses environs, conformément au tableau ci-dessus.

Approuvé à l’unanimité.

### 3.4. Vote du Budget Primitif 2024 (Annexe 1 : Diaporama et Annexe 3 : Export BP 2024)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024C05 en date du 12 mars 2024 actant de l’existence d’un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d’un débat d’orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2024,

M. David POMMIER, Président, présente au Comité syndical le projet de Budget Primitif 2024 comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en €
Fonctionnement dépenses	1 376 011,68
Fonctionnement recettes	1 376 011,68
Investissement dépenses	1 436 124,98
Investissement recettes	1 436 124,98

Il est proposé au Comité syndical :

- ✓ **D’ADOPTER** le Budget Primitif pour 2024 tel que présenté ci-dessus.

Approuvé à l’unanimité.

*Le Président souligne que le syndicat est aujourd’hui solide sur le plan financier notamment au regard de toutes les réalisations de 2023 et de ce qui est projeté pour 2024. Il est à jour sur l’avancée des réhabilitations. La phase des réhabilitation urgentes est achevée à l’exception du bassin de St Didier dont le foncier n’est pas encore régularisé.*

*L’entretien est maintenant réalisé. La difficulté est maintenant de poursuivre les régularisations foncières.*

*Il rappelle que le DOB présentait une prospective équilibrée.*

## 4. Points pour information

### 4.1. Point sur l’avancée des travaux de réhabilitation des ouvrages / Projections 2024

### 4.2. Point sur l’avancée des travaux d’entretien des ouvrages / Projections 2024

*M. Jean-Marc DEPALLE rappelle au conseil que tous les ouvrages prévus au programme 2024 ont été réalisés à l’exception de l’ouvrage « les terres » à Saint Didier de Formans.*

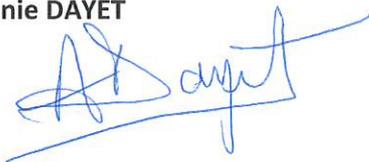
*Le Président explique à ce sujet que grâce à l’intervention de la Mairie de Saint Didier de Formans il a été possible de reprendre contact avec la famille BUGY laquelle fait une proposition de rachat de 5 000,00 € assortie de 4 000 euros au titre des frais divers.*

*Le Cabinet Axis Conseil sera saisi de ce dossier afin de procéder à un rachat rapide de ce terrain et permettre la réalisation des travaux avant que la tranche n’expire.*

## 5. Questions diverses

Fin de séance : 19h07

La Secrétaire de séance,  
Annie DAYET



Le Président,  
David POMMIER

